

ma circonscription, je me soumettrai donc volontiers à la volonté de la majorité.

A propos de farceurs, monsieur l'Orateur, croit-on sincèrement que le parti conservateur veuille des élections, ou si ce n'est pas plutôt pour décrocher la vedette de tous les journaux et de la télévision. Ceux qui ont écouté leur porte-parole et leur chef, hier soir, ont dû ressentir les tremblements de la mort en écoutant le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) déclarer qu'il ne voulait pas renverser le gouvernement, qu'il ne voulait pas, non plus, déclencher des élections avant que le parti libéral ait son congrès, le 5 avril. Cela, monsieur l'Orateur, je l'ai entendu de mes propres oreilles, et je félicite l'honorable chef de l'opposition de sa grande franchise. Mais après cette déclaration, que les journalistes n'ignorent certainement pas, quelle piourette feront-ils, eux, qui interprètent tout selon leur «partisanerie» ou selon le montant d'argent qu'on leur donne? Que le chef de l'opposition officielle ne s'en fasse pas; ils n'ont pas encore commencé à jeter leurs flèches empoisonnées contre lui. Ils ne le feront pas tant et aussi longtemps qu'il demeurera dans le camp des groupes financiers.

Après tout cela, j'éprouve beaucoup de difficulté à m'expliquer tout ce branle-bas des conservateurs. En effet, tandis que leur chef fait appel à la paix, ils essaient de lancer leurs cris de guerre ou leurs semblants de cris de guerre. Serait-ce encore un écran de fumée, dans le seul but de retarder les travaux de la Chambre?

Pour nous, tous les gens sérieux constatent, encore une fois, que le Ralliement créditiste doit remplir son rôle de médiateur vigilant afin d'éviter les combats stériles dont le peuple paiera nécessairement les frais. C'est une lourde responsabilité, me dira-t-on. C'est le prix de la balance du pouvoir. Nous sommes conscients que chaque jugement que nous prononçons influence notre avenir. Voilà pourquoi tous nos membres doivent se sentir complètement libres dans leur action et dans leur vote.

En effet, ce n'est pas tout de prêcher; il faut donner l'exemple, et la Chambre peut être assurée qu'au sein de notre parti, le vote est libre à 100 p. 100. Certains jours, nous souhaiterions posséder la sagesse de Salomon, mais nous ne sommes que des humains, avec la seule bonne volonté de faire du bien dans nos régions et à travers le Canada.

[Traduction]

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, il est regrettable qu'à l'occasion d'une

question aussi importante que celle-là, le premier ministre (M. Pearson) ne soit pas ici avec nous, à la Chambre. Il est encore plus déplorable que le ministre des Finances, (M. Sharp) dont la responsabilité est ici en jeu n'y soit pas non plus et nous déplorons enfin que le ministre directement responsable, si je puis dire, en tant que gardien de notre constitution et de nos procédures constitutionnelles, je veux parler du ministre de la Justice, (M. Trudeau) ait jugé préférable de paraître à la télévision, comme il l'a fait il y a une demi-heure dans les couloirs, plutôt que d'affronter la Chambre afin de défendre la position du gouvernement. En fait, comme l'a signalé le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), il est assez remarquable que, dans un débat d'une telle gravité, il n'y ait que cinq ministres du cabinet présents. C'est la preuve de l'arrogance et de la suprême indifférence qu'affichent les membres du Cabinet à l'égard de la Chambre.

Les membres du parti créditiste peuvent clamer aussi longtemps qu'ils le voudront, mais force leur est d'admettre qu'ils rendent un mauvais service à leur chef qui a dit parler au nom de son parti, et qu'ils se dissocient de la position qu'ils avaient eux-mêmes adoptée lundi soir. On ne peut nier la position définie que le chef de ce parti a adoptée mercredi dernier, et j'aimerais citer ses paroles reproduites à la page 6905 du *hansard* du 21 février. Après que le premier ministre eut annoncé son intention de soumettre la motion à la Chambre, le député de Villeneuve, (M. Caouette) a dit ce qui suit:

Si l'on croit, en démocratie, que le Parlement est le souverain réel du pays, dans les circonstances présentes, nous ne pouvons que dire que le gouvernement a été défait par une majorité parlementaire et qu'il devrait démissionner.

• (3.50 p.m.)

Il n'en n'est pas resté là. A la même page, voici ce qui est consigné:

Je ne vois pas d'autre porte de sortie, pour le gouvernement, que celle d'en appeler au peuple et de lui demander son avis sur la façon dont doivent être administrées les affaires du pays.

Encore une fois, le même jour, à la même page, nous trouvons plus loin:

Dans les circonstances, je répète qu'il n'y a qu'une porte de sortie, et c'est d'en appeler au peuple.

Maintenant, qu'en est-il? Lorsque le Créateur créa ces gens qui sont à ma gauche, il a jeté, je pense, le moule à gelée. Ces circonstances me rappellent 1963. Ces gens ne sont pas plus vertueux maintenant qu'autrefois. En fait, il leur a fallu en 1963 à peu près le même temps, l'heure du souper, pour changer d'avis. Le leader suppléant du parti à cette